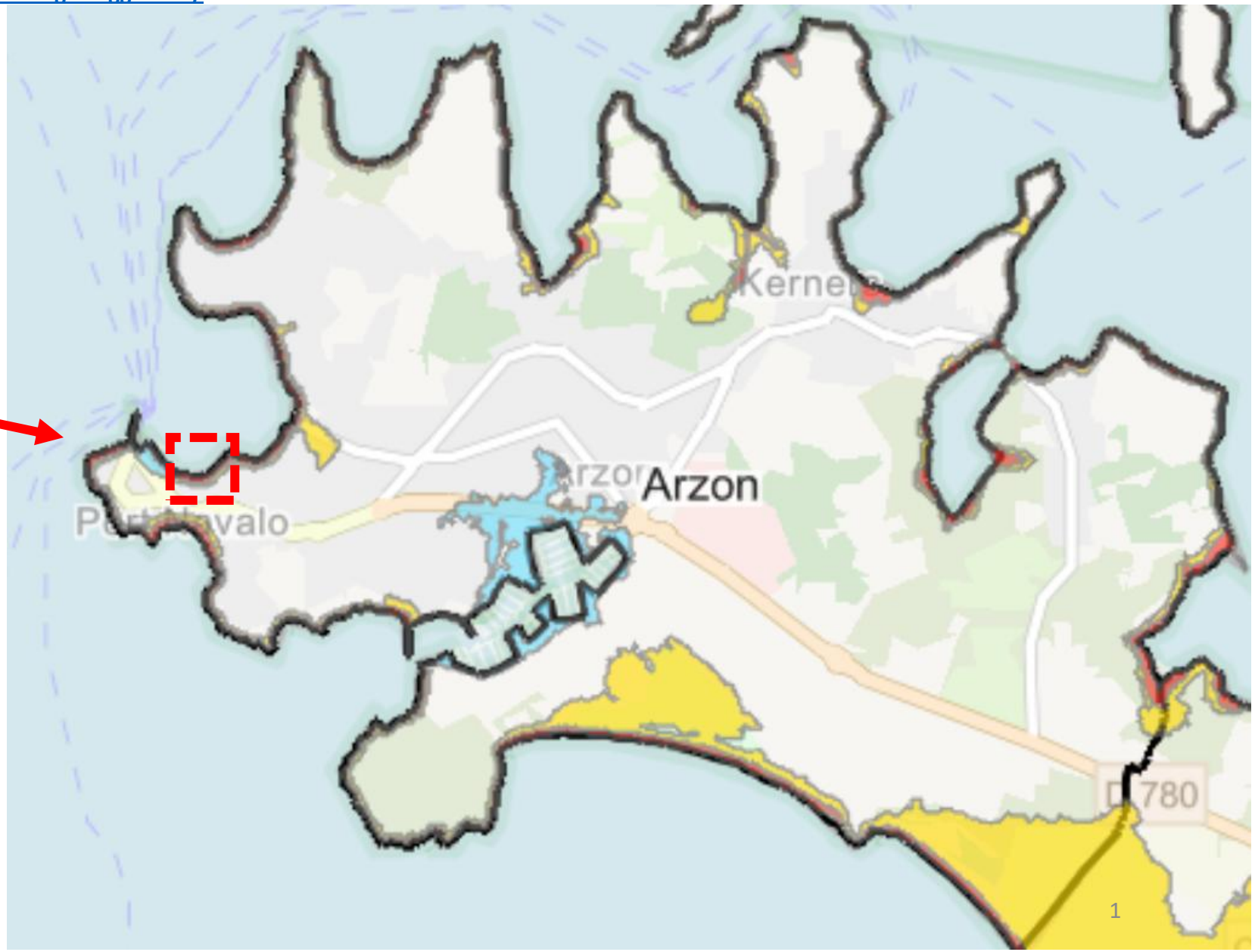
Carte de GMVA utilisées pour la plannification du SCoT-Localisation de la parcelle AE0021 - Arzon

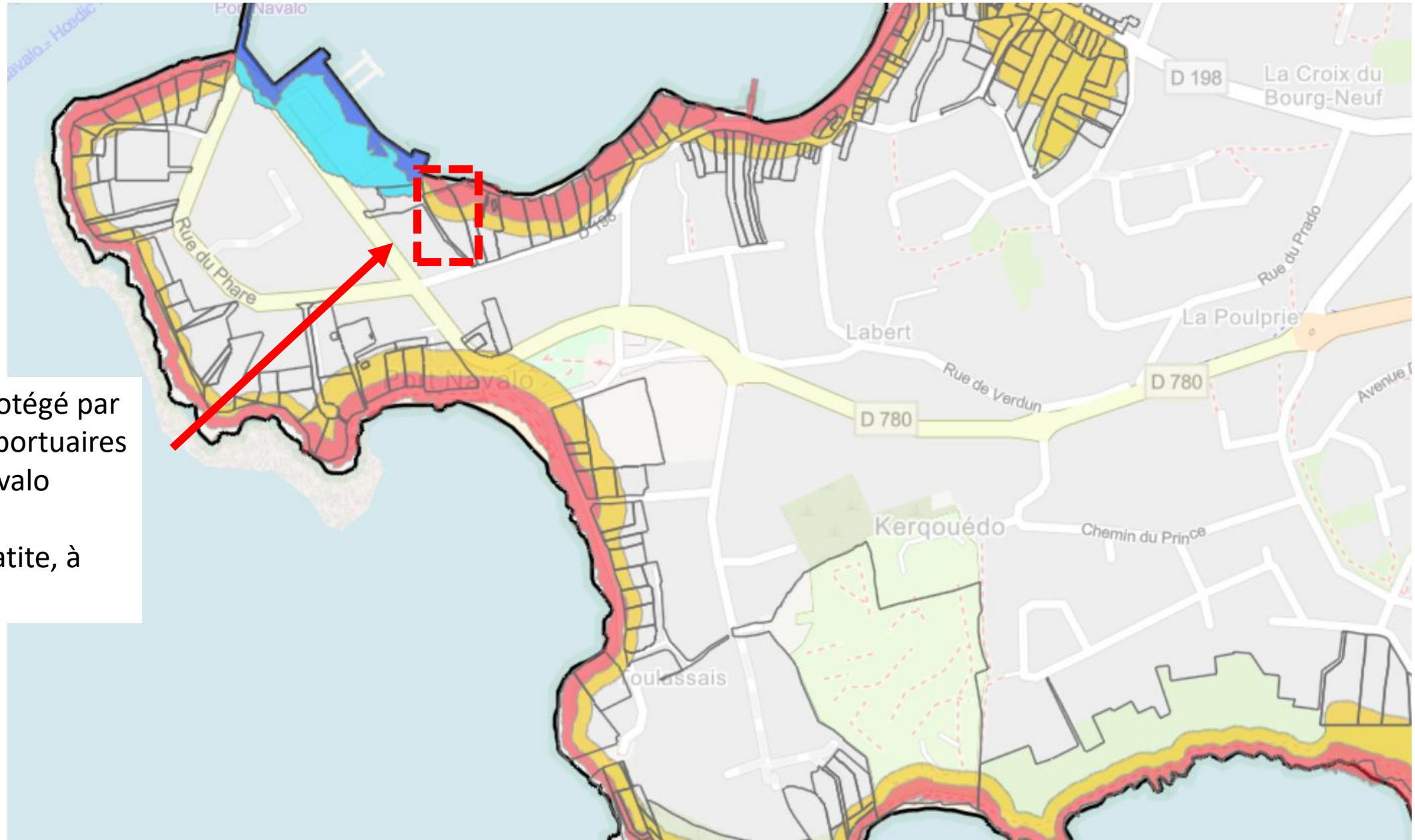
Cartographie du trait de cote à 30 et 100 ans – extrait de https://carto.gmvagglo.bzh/
16 septembre 2026
Rouge : projection à 30 ans
Jaune : projection à 100 ans

Parcelles donnant sur la pointe du phare à l'entrée du port
Roche dure: type migmatite, à très faible érosion



Localisation de la parcelle - Zoom de la pointe de Port-Navalo/parcelle AE0021

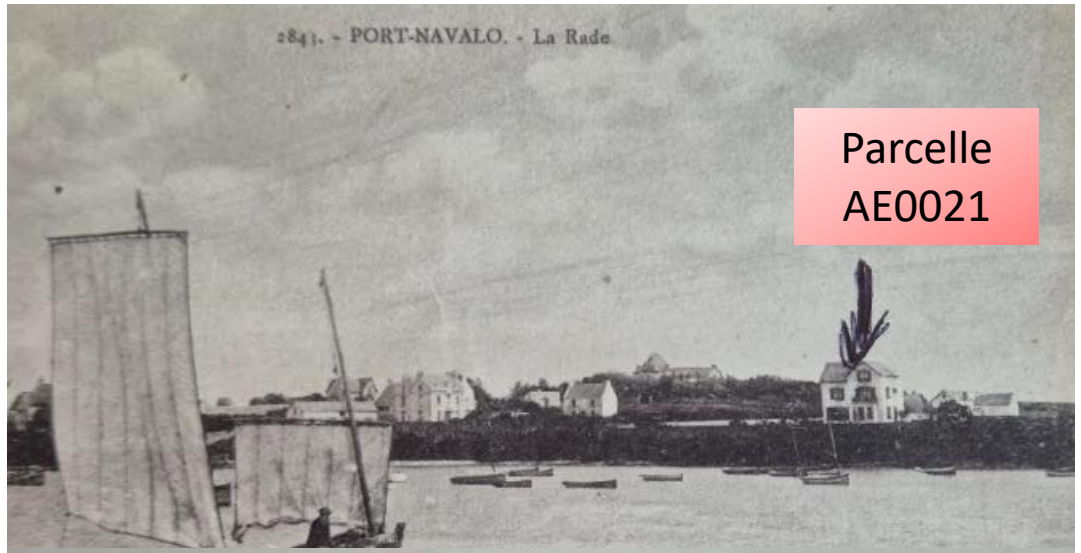
Cartographie du trait de cote à 30 et 100 ans – extrait de https://carto.gmvagglo.bzh/
16 septembre 2026
Rouge : projection à 30 ans
Jaune : projection à 100 ans



Parcelle AE0021 protégé par les infrastructures portuaires du port de Port-Navalo

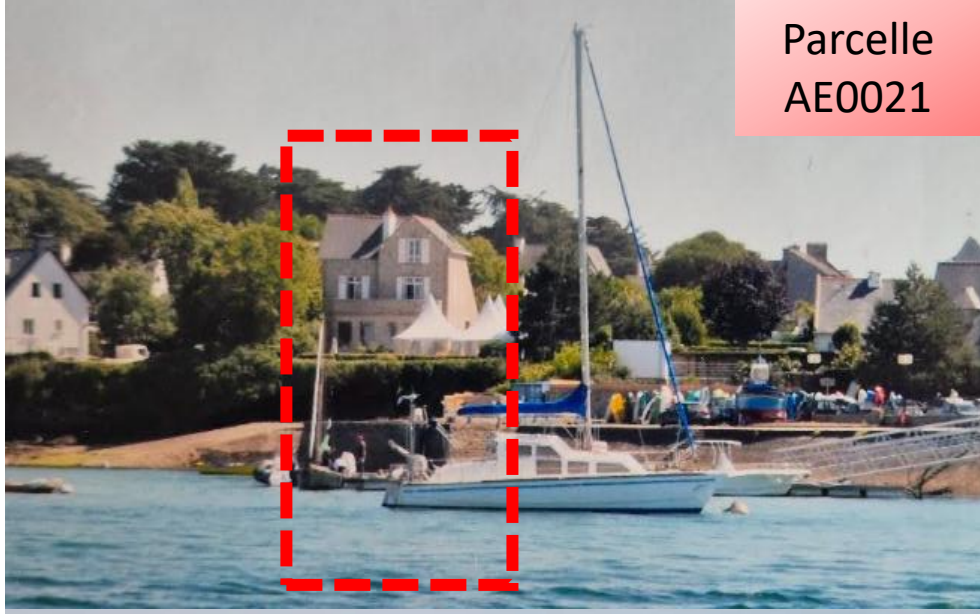
Roche dure: Migmatite, à très faible érosion

Localisation de la parcelle AE0021





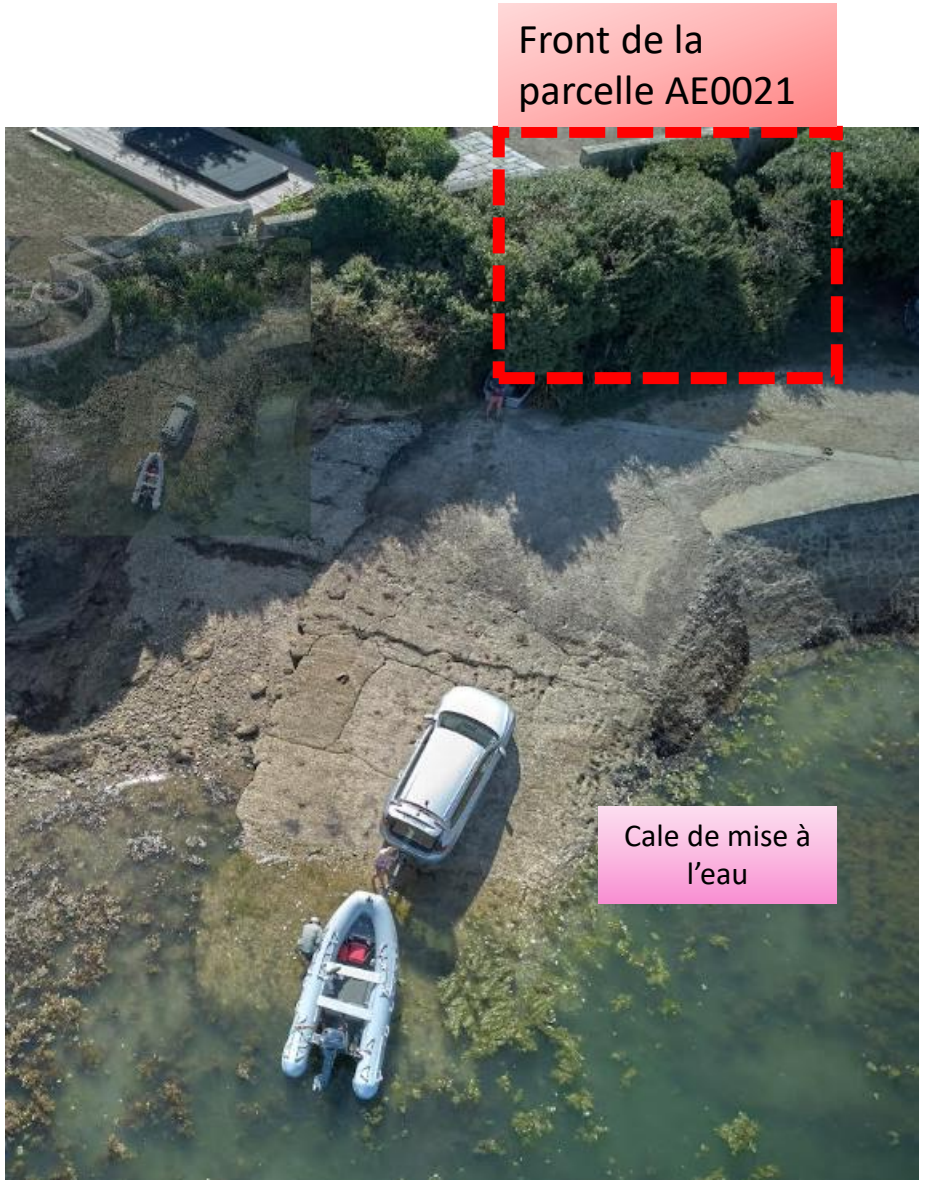
La zone du port, le perré, et la cale de mise à l'eau devant la parcelle protègent ce secteur qui n'a subi aucune érosion notable depuis 1950.
ISL pour sa projection a oublié le terre-plein et la cale de mise à l'eau devant la parcelle AE0021 et l'a laissé comme zone érodable et non comme zone submersible





La parcelle AE0021 est positionée sur de la roche dure et est protégée par les infrastructures portuaires, notamment le perré et la petite cale de mise à l'eau

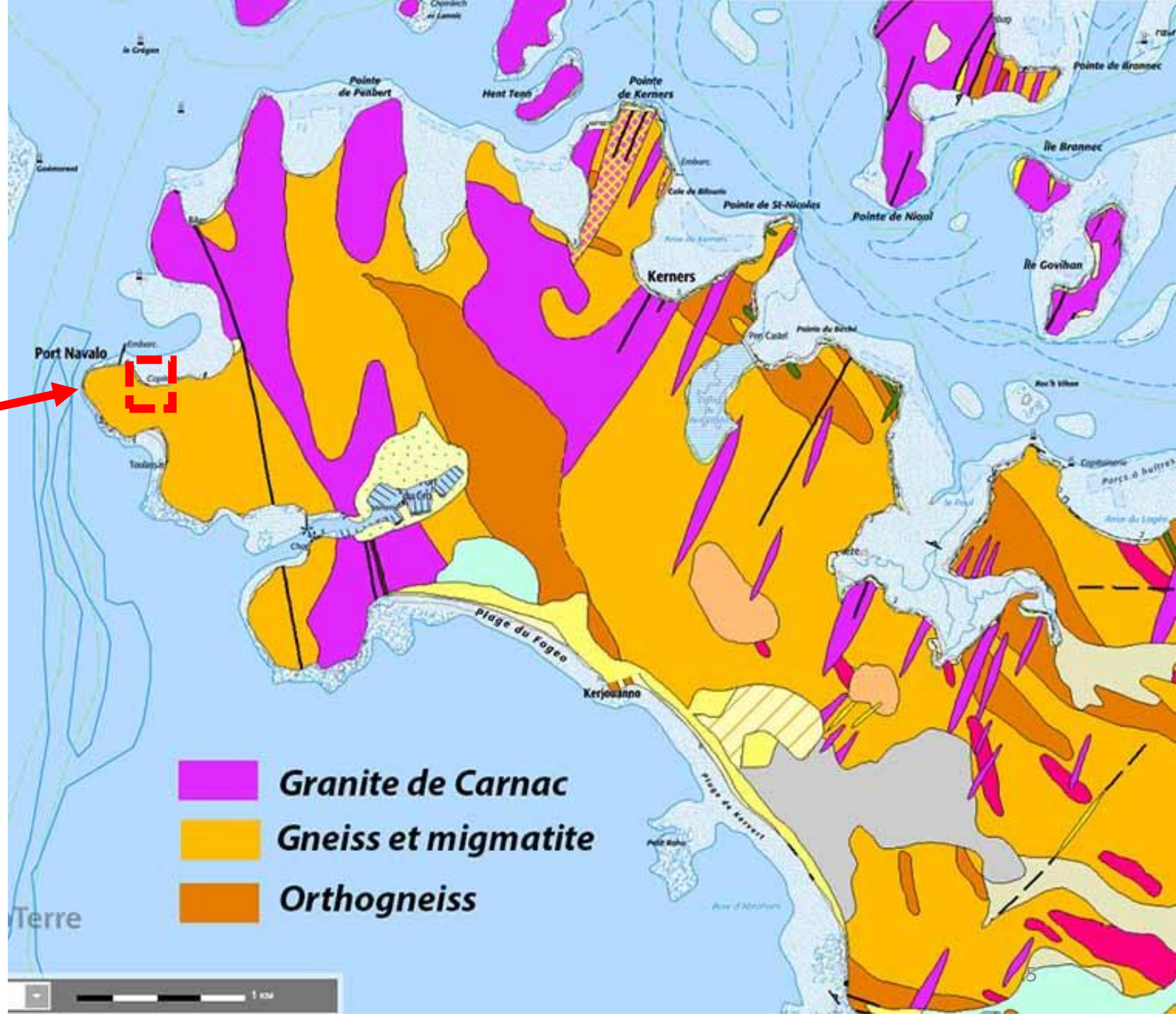




Anomalie: classification erronée de la géomorphologie du terrain

Le recul du trait de côte calculé par GMVA au niveau de la parcelle AE0021 (22m à 30 ans et 36m à 100 ans) est basé sur une moyenne du taux d'érosion départemental qui ne tient pas compte de la spécificité de la roche sur laquelle la zone de la pointe du phare et entrée du port se trouvent à savoir de la roche dure migmatite.

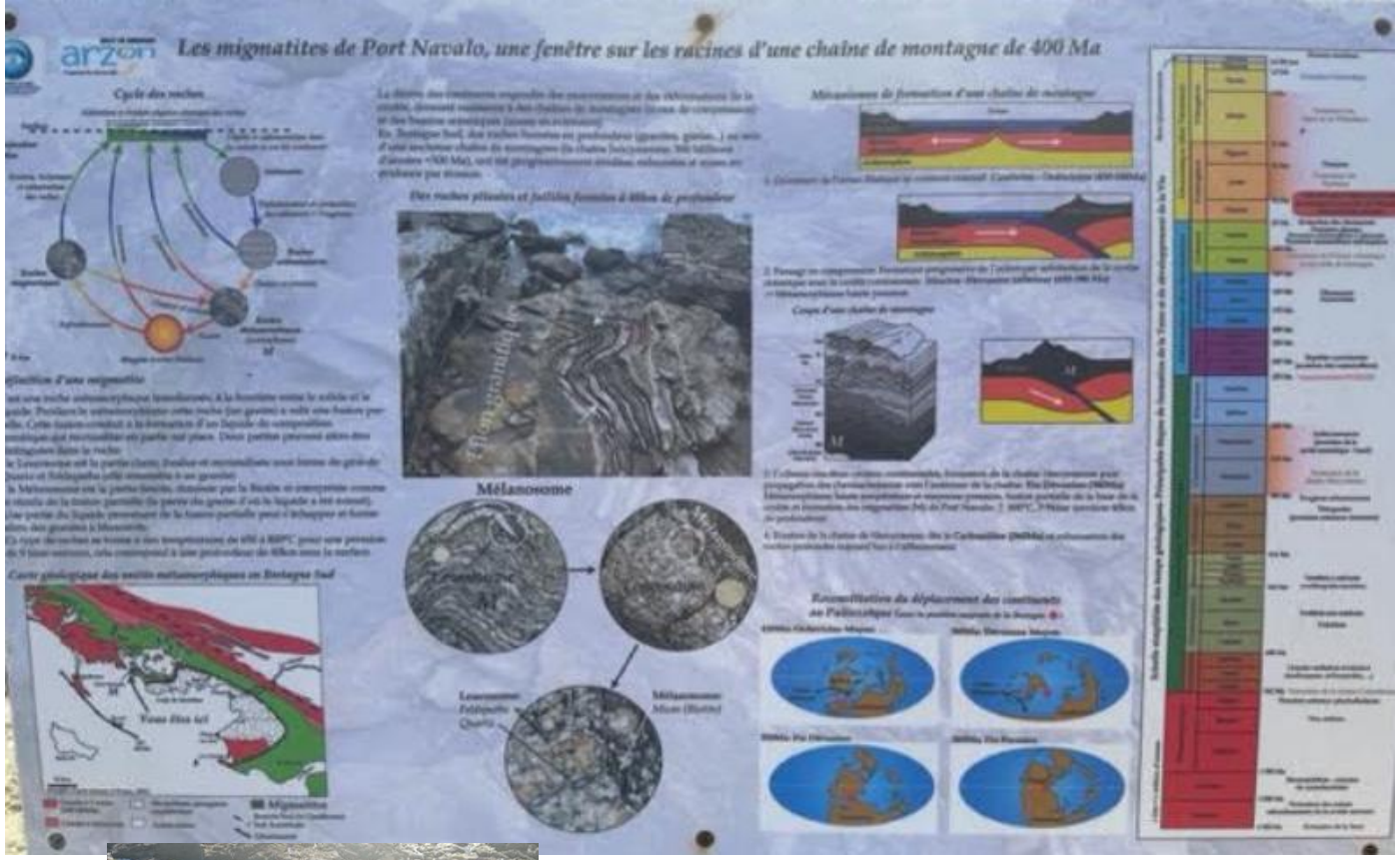
La projection de GMVA devant la parcelle AE0021 laisse à penser qu'elle a été faite sur une base de terrain à base de roche friable ce qui est une erreur de classification majeure.



Anomalie: classification erronée de la géomorphologie du terrain

Comme l’indiquent ces photos et information communiquées par ‘Golfe du Morbihan’ la zone de la pointe du phare / entrée du port se trouvent sur de la roche dure migmatite.

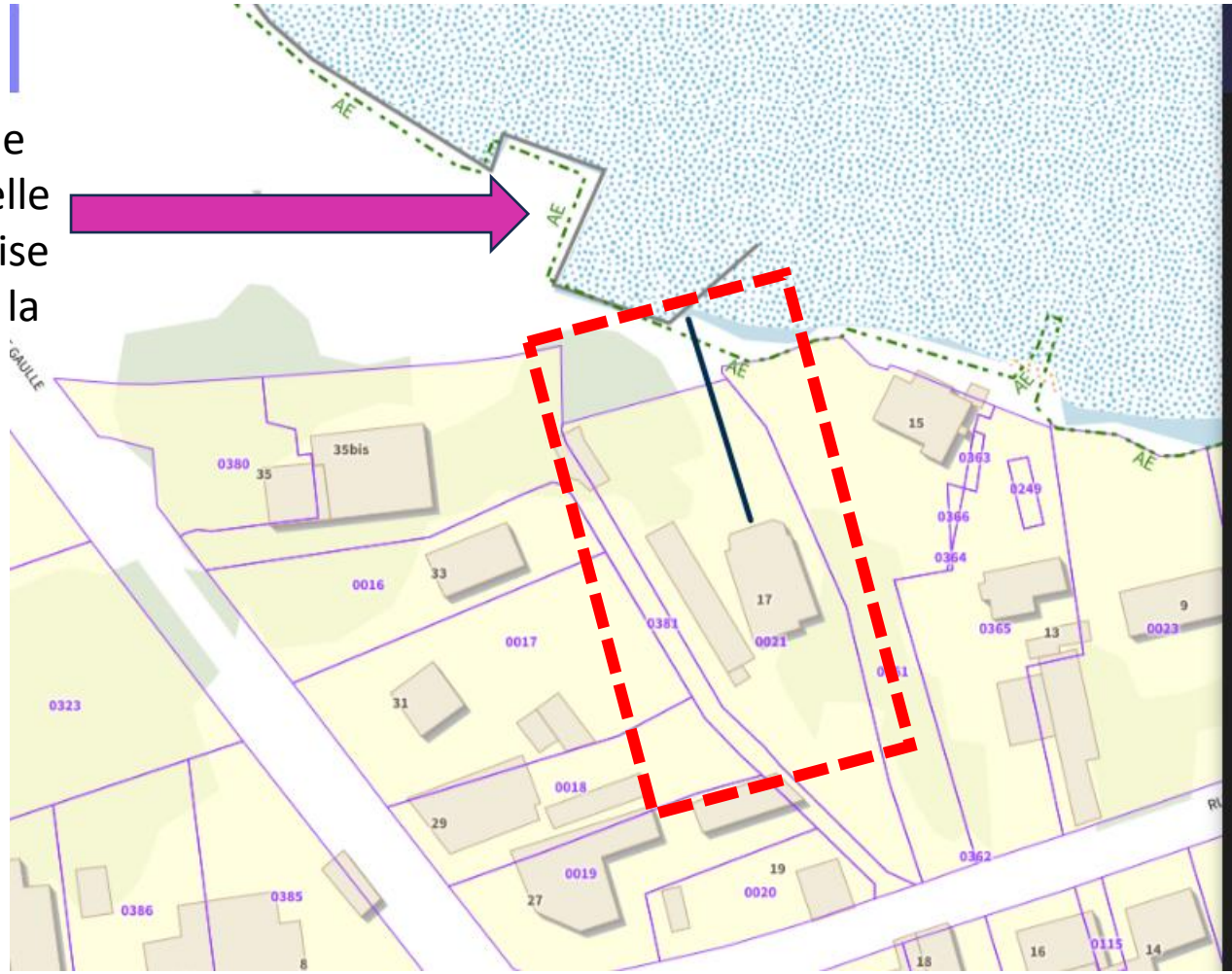
La projection de GMVA avec 22m de recul du trait de côte soit en moyenne +70cm/an laisse à penser qu’elle a été faite sur une base de terrain à base de roche friable ce qui est une erreur de classification majeure.

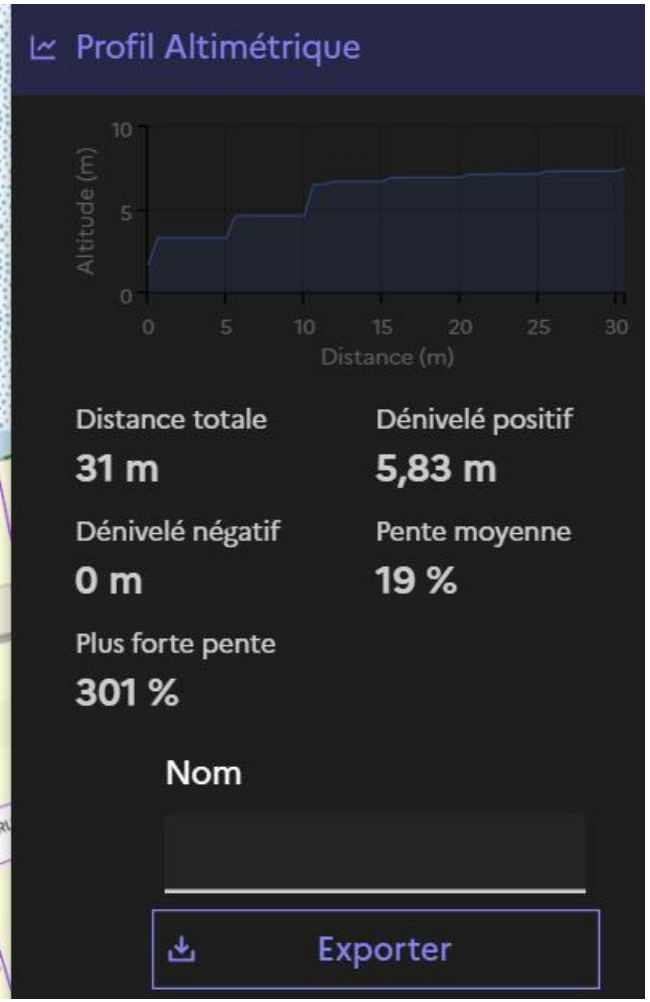




La maison d’habitation se situe à près de 6m d’haut par rapport au trait de côté actuel et à une distance de 31m.
L’infrastructure portuaire n’a pas été prise en compte par GMVA!

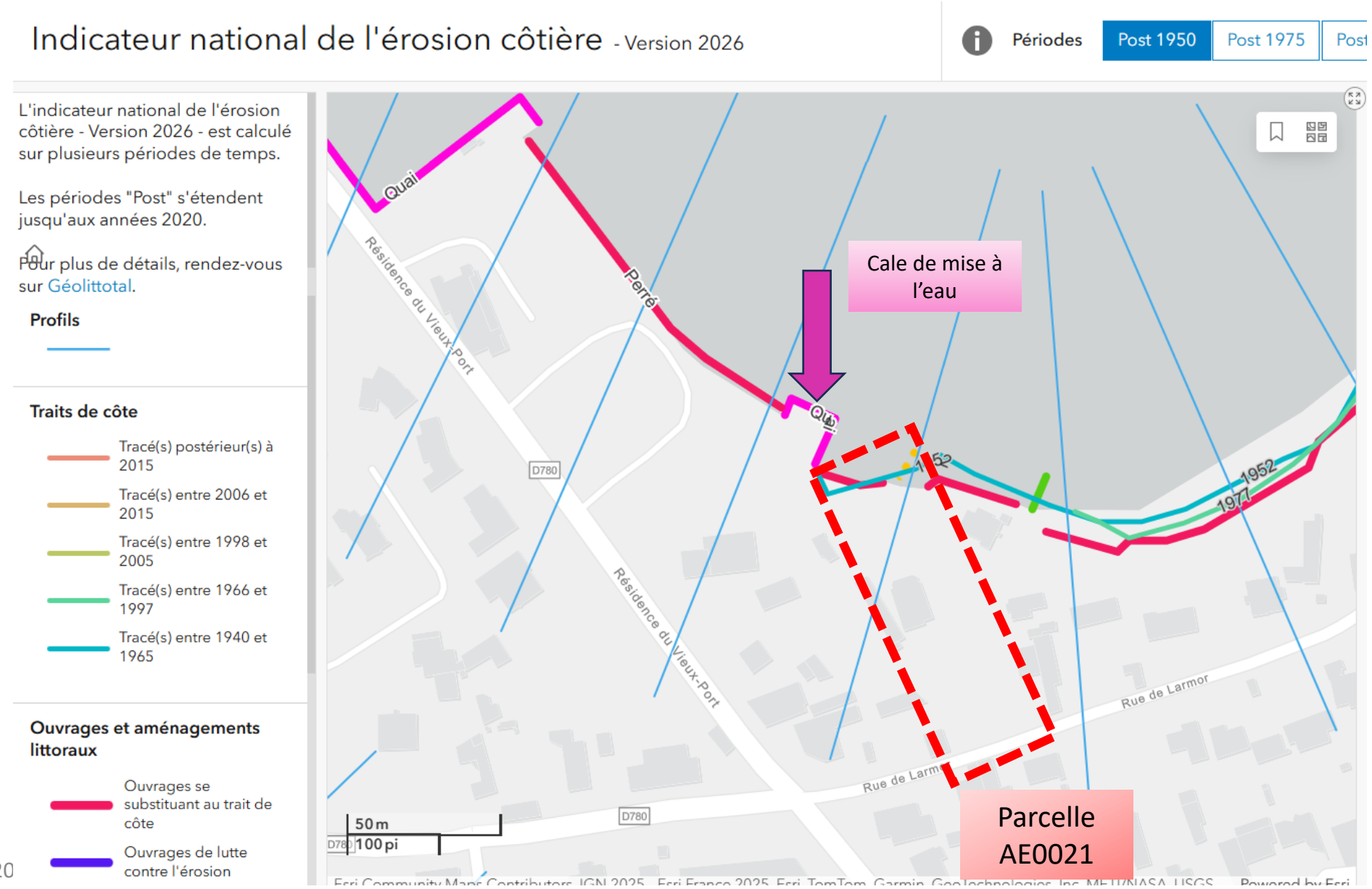
La cale protège le front de la parcelle et n’a pas été prise en compte dans la projection!





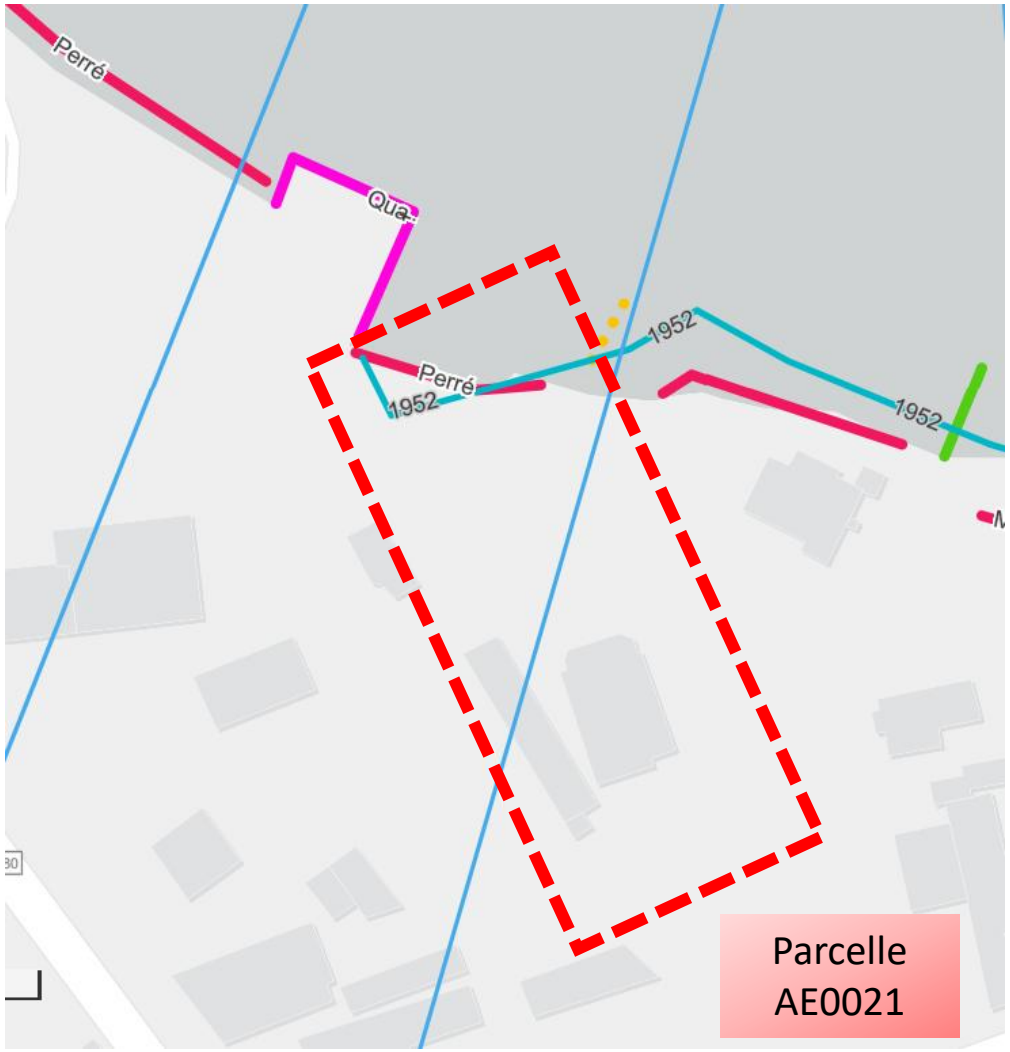
Positionnement de la projection de GMVA Vs l'indicateur national de l'érosion publié en 2026 par le Céréma

Le front de mer de la parcelle AE0021 est protégé par une infrastructure portuaire et notamment une cale de mise à l'eau qui n'a subi aucune érosion.

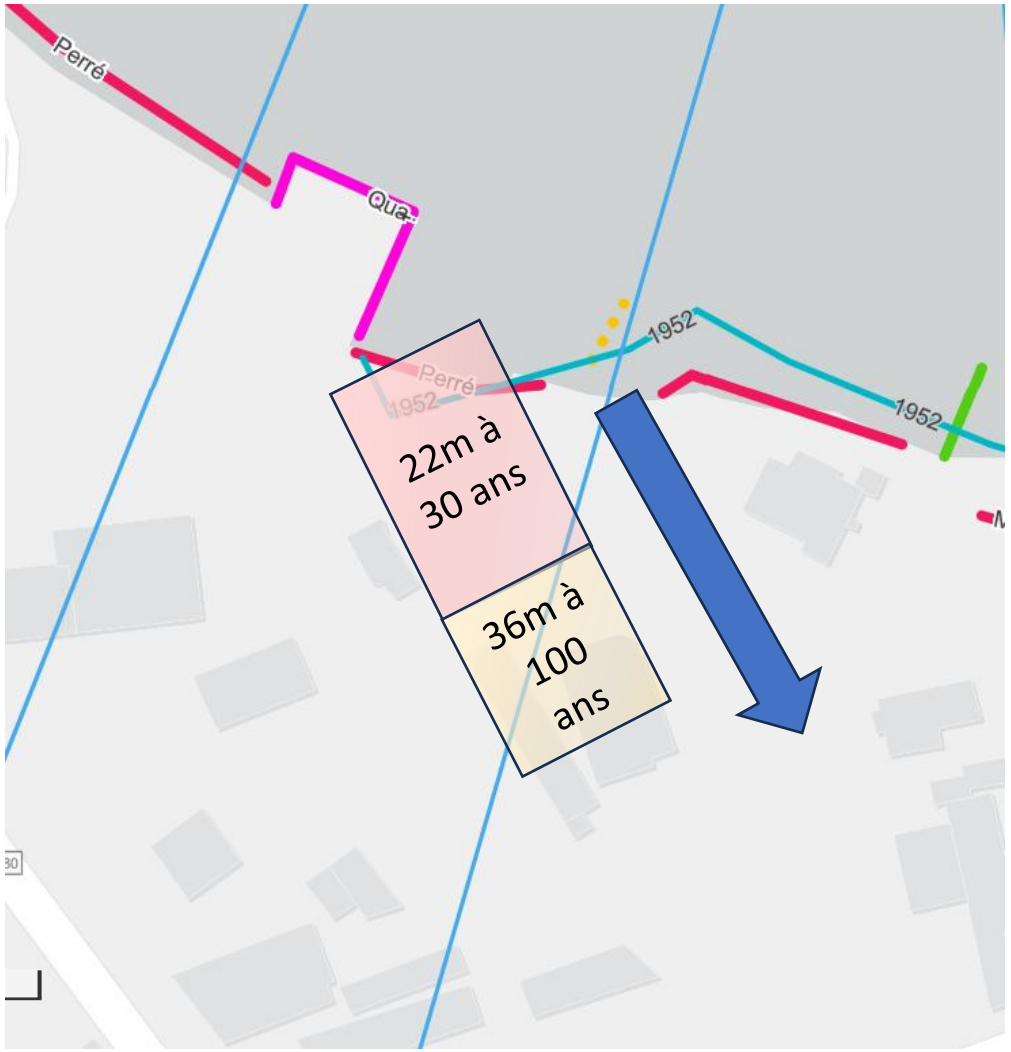


Positionnement de la projection de GMVA Vs l'indicateur national de l'érosion publié en 2026 par le Céréma

Outre la visualisation très détaillée de l'évolution du trait de côte depuis 1950, le site web propose de la visualiser par périodes : 1950/1975, 1975/2000, 2000/2010, 2010/2020. Depuis 1952 le trait de côte sur le secteur indiqué n'a pas évolué. Les informations du Cerema n'ont pas été prises en compte. L'examen d'un expert sur le terrain aurait permis de confronter les projections à la réalité.

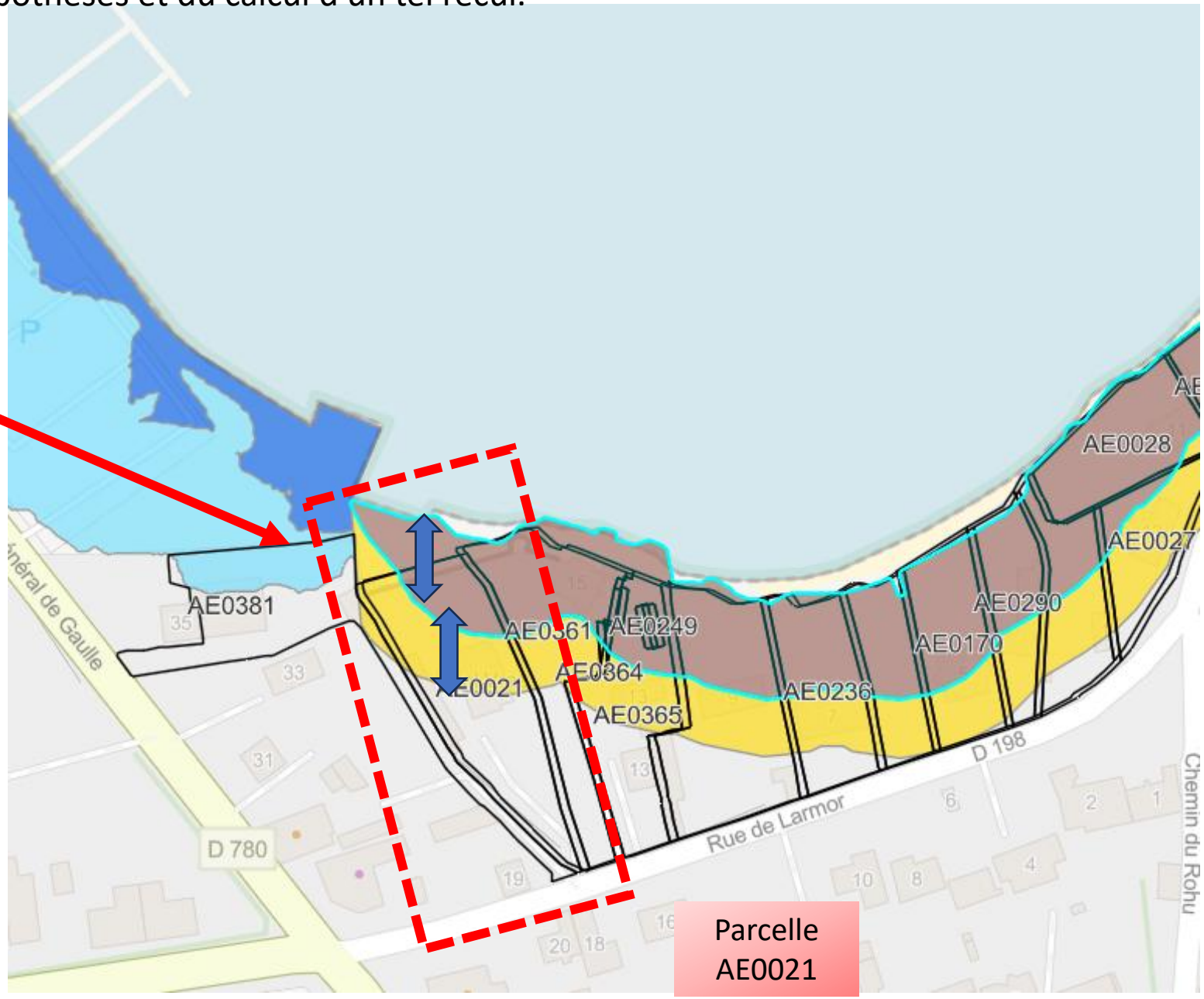






Carte GMVA –SCoT, recul moyen par de près de 22m à horizon 30 ans alors qu'historiquement aucun recul n'a été constaté depuis 1950. Malgré les nombreuses demandes nous n'avons reçu aucune réponse circonstanciée expliquant le détail des hypothèses et du calcul d'un tel recul.

Recul du trait de 22m en 30 ans et 36m à horizon 100 ans



La parcelle AE0021 est positionée sur de la roche dure et est protégée par les infrastructures portuaires, notamment le perré et la petite cale de mise à l'eau

